

## APPEL D'OFFRES N° 300/MEFCP/DIRCAB/DGEFCP POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS D'EXPLOITATION ET D'AMÉNAGEMENT EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Afin de mieux valoriser le potentiel forestier national, le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche procède au lancement d'un Appel d'Offres pour deux (2) Concessions Forestières appelées Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) ci-après décrites :

**PEA A :** Le Permis d'Exploitation et d'Aménagement dénommé PEA A est constitué d'un seul lot, situé dans **la préfecture de la Sangha-Mbaéré. La superficie totale est 269.417 ha dont 203.657 ha de superficie utile estimée.**

**PEA B :** Le Permis d'Exploitation et d'Aménagement dénommé PEA B est constitué d'un seul lot et est situé dans la préfecture de l'Ombella M'poko. **La superficie totale est de 156.531 ha dont 88.547 ha de superficie utile.**

Le présent Appel d'Offres vise à sélectionner les entreprises forestières devant être attributaires de l'un des PEA cités ci-dessus.

Elles sont donc invitées à soumettre une offre technique et financière pour l'exploitation de l'un des PEA mis en concurrence.

Afin d'aider les soumissionnaires à formuler leurs offres, le présent dossier d'appel d'offre comprend les documents suivants :

1. l'Avis d'Appel d'Offres ;
2. les Instructions aux Soumissionnaires ;
3. les données particulières d'Appel d'Offres ;
4. le modèle de la convention provisoire d'exploitation et d'aménagement et du cahier des charges provisoire ;
5. les formulaires obligatoires du dossier de soumission ;
6. les rapports de prospection du PEA.

Ces dossiers sont à retirer auprès du Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche à Bangui moyennant le paiement des frais de dossiers. Il est à noter que le coût de préparation des offres et les coûts liés aux Dossiers d'Appel d'Offres ne sont pas remboursables.

Les offres doivent être déposées ou envoyées par courrier rapide à l'adresse suivante :

**A l'attention du Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, B.P. 830 Bangui, République Centrafricaine** au plus tard le **vendredi 26 juin 2015 à 9 heures 00 soit 8 heures 00 GMT**. Les plis seront ouverts le **vendredi 26 juin 2015 à 11 heures 00 mm**, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté qui souhaitent être présents à l'ouverture, et en présence de l'Observateur Indépendant recruté à cet effet.

Fait Bangui, le 15 mai 2015

*La Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.*

**Isabelle GAUDEUILLE**